



Négociations salariales 2013 (NAO) : Pas d'accord trouvé

Pourquoi nous n'avons pas signé ?

L'effort consenti envers le collectif et les bas salaires nous est apparu nettement insuffisant. La section est tout de même revenue à de nombreuses reprises auprès de la direction avec de nouvelles propositions mais qui n'ont pas reçu de suites favorables.

Base de l'accord sur l'augmentation des salaires signés en 2012

Nombre de salariés au 1^{er} janvier 2011 :
304 salariés

Augmentation globale :
3.4% de la MS au 1^{er} janvier 2011

Augmentation moyenne par salarié :
476.50 € soit 39.70€ par mois

Collège	Coefficient	Pourcentage d'augmentation
ETAM	142 à 2.2	+2.15%
	2.3 à 3.3	+1.5%
Cadres	1.1	+2.15%
	2.1 à 3.3	+1.5%

Soit une augmentation collective estimée de **144 900 €**

Négociation pour 2013 : ETAPE 1

Nombre de salariés au 1^{er} janvier 2012
351 salariés

Pourcentage de l'augmentation collective
50% environ des 2.5% la Masse Salariale de janvier 2012 soit 147 000 €.

Revendication initiale de la CFDT :

50€ bruts / mois / salariés

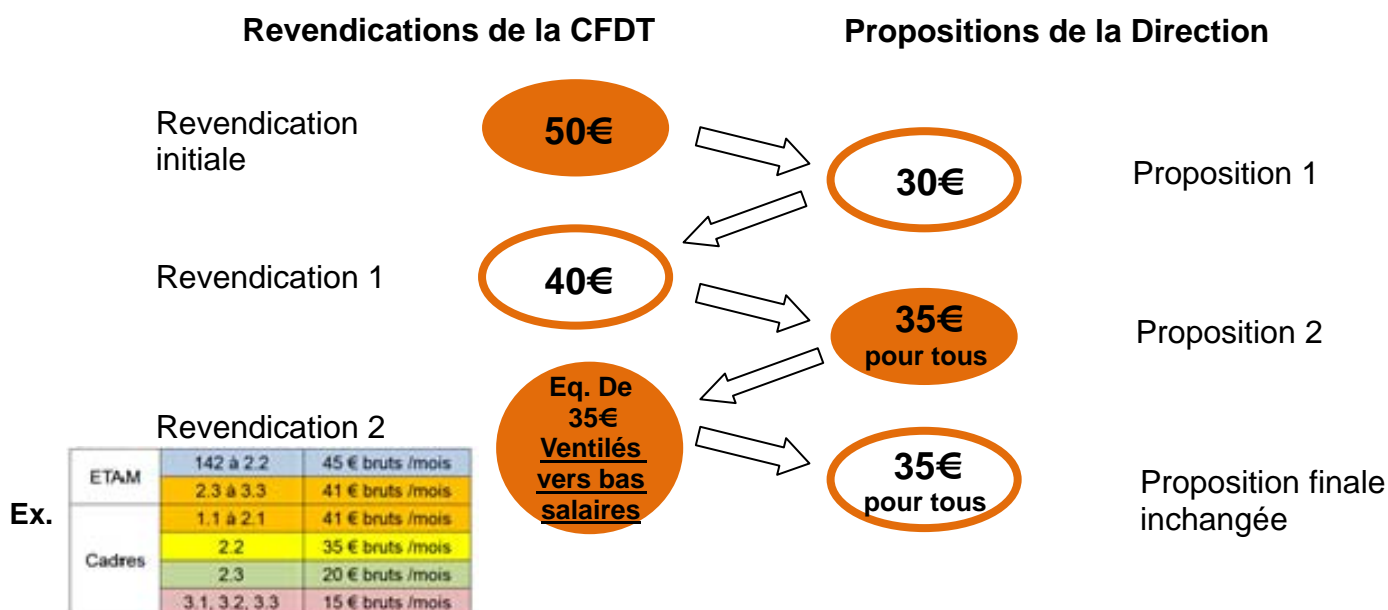
Soit une augmentation collective de **210 600 €**

Proposition de la direction à la fin de l'étape 1 :

35€ bruts / mois / salariés :

Soit une augmentation collective de **147 000 €**

Entre la revendication initiale de la section, et la proposition finale de la Direction, nous avons proposé différentes options en travaillant dans l'enveloppe de la direction mais en ventilant la somme collective plus en faveur des bas salaires en fonction des coefficients Syntec.



La section a alors fait part de son désaccord à la direction, considérant cette somme de 35€ par mois et par salarié comme insuffisante, notamment pour les plus bas salaires.

Négociation pour 2013 : ETAPE 2

Suite au mail de la direction du 23 janvier 2013 indiquant que le Président souhaitait « aller au maximum de ses possibilités en matière d'évolution des rémunérations pour l'année 2013 », la section syndicale a accepté de reprendre les négociations.

Pourcentage de l'augmentation globale revu par la direction :

3% de la MS au 1^{er} janvier 2012 (au lieu de 2.5% en début de négociation) soit + 59 000 € de plus

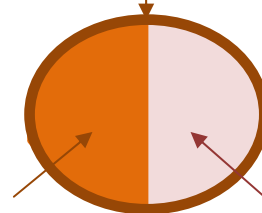
Montant complémentaire alloué aux augmentations générales : + 5000 € soit une enveloppe portée à 152 000 €

Proposition finale de la direction :

Collège	Coefficient	Montant de l'augmentation
ETAM	142 à 3.2	37€
	3.3	35€
Cadres	1.1 à 2.1 (105)	37€
	2.1 (115) à 3.3	35€

Soit une augmentation collective de **152 000 €**

Enveloppe globale



Enveloppe « collectif »

Enveloppe « individuel »

Revendication finale de la CFDT :

Collège	Coefficient	Montant de l'augmentation
ETAM	142 à 2,2	45€
	2.3 à 3.3	41€
Cadres	1.1 à 2.1	41€
	2.2	35€
	2.3	20€
	3.1, 3.2, 3.3	15€

Soit une augmentation collective de **152 000 €**

L'effort consenti par la direction dans sa dernière proposition est **quasi-exclusivement orienté vers la part d'augmentation individuelle (54 000 € sur 59 000 €)**. Ceci est de nature à rompre les bases de la négociation 2013 à 50/50 de l'augmentation répartie de manière égale entre le collectif et l'individuel. L'effort consenti envers le collectif et les bas salaires reste insuffisant.

Les 4 contre-propositions finales de la CFDT n'ont pas été acceptées par la Direction (ventilation vers les bas salaires - voir version longue du tract). La négociation se solde donc par un PV de désaccord. La direction n'a donc pas d'obligation cette année en termes d'augmentation envers les salariés.

Pour plus de détail, nous vous invitons à lire le tract détaillé ou à consulter le blog !

Contact

Syndicat CFDT Communication – Conseil – Culture 44-85

15 D boulevard Jean Moulin – BP 40209 – 44102 Nantes Cedex 4

Tel : 02 40 44 66 10 / Mél : cfdt.3c4485@wanadoo.fr

Contact de la **Section CFDT de SCE** :

Gwenn BOULZENNEC, délégué syndical

Tel : **7672 (local syndical) ou standard** / Mél : cfdt.sce@gmail.com

Blog de la section syndicale CFDT SCE:

cfdt.s3c.sce.overblog.com